Déliez-le... laissez-le aller.

(Evangile de la résurrection de Lazare)

A Jésus nous ne connaissons que peu d'amis. Lazare et ses sœurs Marthe et Marie en font partie. Celles-ci préviennent Jésus que Lazare est en danger, Mais Jésus attend deux jours avant de bouger.

C'est qu'il veut manifester la gloire de Dieu, Anticipation du Mystère Pascal... l'enjeu! Quand Jésus arrive, Lazare est au tombeau, Depuis quatre jours... Marthe l'accueille avec sa foi.

« Si tu avais été là, mon frère ne serait pas mort. » Comme sa sœur Marthe confiante, elle ajoute alors : « Je sais que maintenant encore Dieu t'accorder Tout ce que tu lui demanderas... J'y crois. »



Devant le tombeau de Lazare, Jésus pleura Il est pris par l'émotion comme nous le sommes à l'heure, Où le deuil d'un proche nous bouleverse...mais il espère, Avant de rendre vie au mort, il rend grâce au Père.

« Enlevez la pierre! » « Lazare vient dehors! » Il vient Déliez-le et laissez-le aller, et la foule intervient. Jésus charge ainsi l'Eglise et chacun de nous, De retirer les obstacles pour ceux qu'il remet debout.

Et il nous confie la mission de délier, Mutuellement, nous écouter, nous réconcilier. Au cœur de notre confinement, des colis pour les sans-abris, Et de délicates attentions vis-à-vis des plus démunis.

Père Bernard Quéruel

Les enfants et les adolescents trouveront chaque semaine une proposition pour un temps de catéchisme ou de prière à la maison.

La retraite paroissiale de Carême initialement prévue les 21-22 mars est actuellement proposée en ligne sur le site de la paroisse, ou sur des feuillets disponibles dans l'église.

Une distribution de paniers-repas pour les personnes dans le besoin a lieu tous les jours au 36 rue Hermel à 12h. N'hésitez pas à l'indiquer aux personnes qui pourraient en avoir besoin. Ce service est pris en charge par un petit groupe de bénévoles de la paroisse et du Secours Catholique, en lien avec la Mairie. Ce groupe de bénévoles est volontairement réduit pour limiter les risques.

Pour Jeudi Saint et pour Pâques, pensez **aux branches et aux fleurs** que vous pourriez trouver pour fleurir l'église. Vous pourrez les déposer à la sacristie après les Rameaux.

Selon une demande de l'archevêque, **les buis seront bénis le jour de Rameaux**, mais distribués à la fin du confinement pour ne pas provoquer de rassemblement.